

Ses enfants et petits-enfants
ainsi que les familles parentes,
alliées et amies
ont le profond chagrin de faire part
du décès de

**Monsieur
Lucien BENOIT**

enlevé à leur tendre affection le
samedi 12 mars 2022 dans sa 85e
année.

L'incinération a eu lieu dans la stricte
intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.